

COMPORTEMENT DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L'ÉPARGNE

UN APPEL POUR
L'INCLUSION FINANCIÈRE ET
LA FINANCE INCLUSIVE

Analyse co-réalisée par Aurélie Jean
pour La France Mutualiste sur les données
collectées entre 2016 et 2023

Septembre 2024

ÉDITO

Construire une finance inclusive dans un monde en transitions

Nombre de bouleversements sociétaux impactent aujourd'hui profondément le regard des Français sur l'argent, et sur l'épargne en particulier : allongement de l'espérance de vie, chute de la natalité, urgence climatique, ou encore montée en puissance exponentielle de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. Autant d'enjeux majeurs qui exigent de prendre dès maintenant les bonnes décisions, en se basant sur des connaissances solides.

Cette étude, **réalisée pour La France Mutualiste par Aurélie Jean, docteure en sciences, entrepreneure, et autrice, spécialisée en modélisation algorithmique, s'inscrit dans ce contexte de grands bouleversements.** Elle analyse près d'une décennie de données collectées auprès de ses adhérents pour décrypter le comportement des épargnants. **Cette étude dessine les contours d'une indispensable évolution du monde de la finance vers davantage d'inclusivité.**

Ces pages détaillent les raisons qui poussent désormais les seniors à continuer d'épargner tout au long de leur vie plutôt que de consommer leur capital. Elles exposent les obstacles qui éloignent encore les jeunes ou les femmes de certaines opportunités d'investissement. Elles mettent aussi en lumière l'attente unanime de produits financiers responsables, solidaires, et contribuant à la transition écologique.

Parallèlement, cette étude souligne la quasi-absence d'éducation financière dans les institutions scolaires françaises, alors que d'autres cultures apprivoisent ces concepts dès l'enfance. Ces lacunes font des jeunes français des investisseurs plus frileux, et moins à même d'appréhender des produits complexes comme les cryptomonnaies ou les NFT.

Enfin, ce rapport note l'importance prise par les outils d'intelligence artificielle dans le monde de la finance.



Ces algorithmes peuvent apporter une aide efficace à la prise de décision, mais recèlent également des risques intrinsèques : ils tendent à reproduire voire à amplifier certains biais préexistants, tels que les discriminations basées sur l'âge, le genre, la classe socioprofessionnelle ou encore la couleur de peau. Autant de points qui nécessiteront une vigilance rigoureuse dans les années à venir !

En dressant ce tableau exhaustif, et en formulant des préconisations à la hauteur des enjeux identifiés, la France Mutualiste espère contribuer à établir une feuille de route claire et ambitieuse vers un avenir financier responsable éthique et inclusif.

Isabelle Le Bot,
Directrice générale de La France Mutualiste
et membre du comex de Malakoff Humanis

7 RECOMMANDATIONS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

Forte des enseignements de cette étude, et consciente de l'urgence à agir pour une finance plus inclusive, La France Mutualiste se mobilise et formule 7 recommandations à l'intention des pouvoirs publics et des entreprises du secteur.

02 L'éducation financière obligatoire tout au long de la scolarité

A l'instar de ce qui se fait par exemple aux Etats-Unis, l'éducation financière doit être intégrée dans les programmes scolaires dès le primaire, et les enseignants et éducateurs doivent y être eux-mêmes formés. > 75 % des Français entre 15 et 20 ans veulent s'éduquer davantage à la finance, dont 73 % trouvent intéressante l'idée de sessions d'informations à l'école.^(a)

04 Des études organisées sur le comportement financier des français

Des enquêtes structurées de manière homogène sur tout le pays, et menées par des acteurs indépendants, renseigneront les institutions financières, l'État, les régions et les collectivités locales : une connaissance indispensable pour inclure chaque Français dans un comportement financier optimal, bien pensé, à son bénéfice. > 58 % des Français estiment que la situation de l'économie va se dégrader dans l'année qui vient.^(c)

06 Des directives supplémentaires pour une finance inclusive

En complément de l'AI Act européen, qui implique de tester l'équité avec laquelle les algorithmes traitent les individus, des directives supplémentaires peuvent être envisagées à l'échelle de la France : elles inviteront notamment les acteurs de la banque de détail à être vigilants lorsqu'ils utilisent ces outils algorithmiques. > L'AI Act européen entrera en application courant 2025.

01 L'inclusion financière comme grande cause nationale

Chaque loi sur l'épargne, la constitution et la transmission de patrimoine doit s'inscrire dans un enjeu d'inclusion financière, afin de donner à tous les Français les mêmes chances en la matière. > En 2022, encore 30 % des Français n'épargnent pas du tout.^(a)

03 Une transparence et un partage des écarts et disparités observés par les acteurs financiers

Les acteurs financiers doivent partager les données relatives aux morphologies d'adhérents et au type de produits qu'ils possèdent, afin de faire progresser le niveau de connaissance générale sur l'inclusion financière. > Il est difficile d'obtenir des études chiffrées sur les comportements des Français après 65 ou 70 ans.

05 Des bases de données ouvertes nationales des choix d'épargne des français

Bien évidemment anonymisées, possiblement à l'instar du Health Data Hub réalisé pour les données de santé, ces bases permettront de valider les modèles algorithmiques utilisés par les différentes institutions financières. Elles encourageront aussi le développement conjoint de programmes éducatifs destinés au grand public. > En janvier 2024, la base de données de La France Mutualiste recense 220 708 adhérents.

07 Des offres financières orientées pour le respect de l'environnement et la construction du lien intergénérationnel

Le paramètre environnemental étant déterminant pour bon nombre de Français, tous âges confondus, ce type d'offres incitera davantage de jeunes à investir et contribuera au lien entre les générations. > 24 % des Français choisissent leur épargne ou le type de placements financiers selon les actions mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. 41 % l'envisageraient dans le futur.^(d)

^a Frédéric Dabi et Jean-Philippe Dubrulle, « Les Français, l'épargne et la retraite », enquête Ifop & Cecop, 2022.

^b La Finance pour tous, « Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans », enquête réalisée par l'institut CSA pour l'Institut pour l'Éducation financière du public (IEFP), avec le soutien du Groupe Caisses d'Épargne et de la Caisse des Dépôts, 2006.

^c Sondage Institut Montaigne & Les Échos, 2024.

^d Les représentations sociales du changement climatique des Français, *Ibid.* Rapport grand public 2023.

SOMMAIRE

Introduction	P. 06
01 / Une transition multi dimensionnelle à anticiper	P. 07
Une transition démographique en cours	P. 07
Une espérance de vie en augmentation	P. 07
Une natalité en baisse	P. 07
Une conjoncture économique particulière	P. 07
Des crises sociales, économiques, financières, (géo)politiques et sanitaires	P. 07
Des conséquences sur les Français et leurs comportements financiers	P. 08
Une transition écologique en développement	P. 08
La perception des jeunes et des seniors sur les enjeux environnementaux	P. 08
Évolution de la perception des Français sur les enjeux environnementaux	P. 08
Conséquences sur la vision des Français sur l'épargne respectueuse de l'environnement	P. 09
Conséquences sur le niveau d'anxiété des Français	P. 09
Un manque d'éducation financière individuelle et collective	P. 09
Définition et rôle d'une éducation financière	P. 09
Une éducation financière absente en France	P. 09
Bénéfices d'une éducation financière généralisée	P. 09
Des défis de finance inclusive plus importants à l'ère de l'intelligence artificielle	P. 10
Des outils d'IA de plus en plus avancés dans la banque de détail	P. 10
Des enjeux d'inclusion algorithmique pour garantir une finance inclusive	P. 10
02 / Analyse existante du comportement des Français vis-à-vis de l'épargne	P. 11
Méthodologie de la recherche bibliographique	P. 11
Des études fortement orientées	P. 11
Une invisibilisation des seniors et des retraités	P. 11
Une stigmatisation des seniors et des retraités qui abîme le lien intergénérationnel	P. 11
Des tendances communes à toutes les études	P. 11
Comportement des seniors vis-à-vis du capital	P. 11
Statistiques sur le patrimoine des Français	P. 12
Statistiques sur les produits financiers des Français	P. 13
Comportement des jeunes vis-à-vis de l'épargne	P. 13



03/ Analyse du comportement des adhérents La France Mutualiste vis-à-vis de l'épargne	P. 14
Méthodologie	P. 14
La base de données de La France Mutualiste	P. 14
Métriques d'intérêt	P. 14
Résultats	P. 15
Comparaisons avec les tendances de la littérature	P. 15
• Produits épargne retraite	P. 15
1. <i>Influence de l'âge des adhérents</i>	P. 15
2. <i>Influence du genre des adhérents</i>	P. 16
3. <i>Influence de la classe socioprofessionnelle des adhérents</i>	P. 17
• Produits assurance vie	P. 18
1. <i>Influence de l'âge des adhérents</i>	P. 18
2. <i>Influence du genre des adhérents</i>	P. 18
3. <i>Influence de la classe socioprofessionnelle des adhérents</i>	P. 19
Résultats sur les nouvelles métriques	P. 19
• Produits épargne retraite	P. 19
1. <i>Influence de l'âge des adhérents</i>	P. 19
2. <i>Influence du statut patrimonial des adhérents</i>	P. 19
3. <i>Influence de la localisation des adhérents</i>	P. 21
• Produits assurance vie	P. 21
1. <i>Influence de l'âge des adhérents</i>	P. 21
2. <i>Influence du genre des adhérents</i>	P. 22
3. <i>Influence de la localisation des adhérents</i>	P. 22
4. <i>Influence du statut marital des adhérents</i>	P. 23
Analyse	P. 24
Des jeunes qui investissent plus dans leur retraite que dans l'assurance vie	P. 24
Les femmes épargnent moins dans leur retraite que les hommes	P. 24
Les femmes épargnent plus tard que les hommes dans une assurance vie	P. 24
Les classes CSP+ sont plus nombreuses à épargner pour leur retraite et dans une assurance vie	P. 24
Des différences de comportements entre régions de France	P. 24
04 / Recommandations pour une inclusion financière et une finance inclusive	P. 25
Recommandation 1 L'inclusion financière comme grande cause nationale	P. 25
Recommandation 2 L'éducation financière obligatoire tout au long de la scolarité	P. 25
Recommandation 3 Une transparence et un partage des écarts et disparités observées par les acteurs financiers	P. 25
Recommandation 4 Des études organisées sur le comportement financier des Français	P. 25
Recommandation 5 Des bases de données ouvertes nationales des choix d'épargne des Français	P. 25
Recommandation 6 Des directives supplémentaires pour une finance inclusive	P. 26
Recommandation 7 Des offres financières orientées pour le respect de l'environnement et la construction du lien intergénérationnel	P. 26
Conclusion	P. 27

INTRODUCTION

À l'instar de La France Mutualiste, l'ensemble des acteurs proposant des produits financiers comme des assurances vie et des épargnes retraites doivent se préparer aux deux transitions en cours dans notre société : la transition démographique et la transition écologique.

La transition démographique, incarnée par une population vieillissante et un ralentissement du renouvellement des générations dont le comportement vis-à-vis de l'épargne change, est accompagnée d'une transition écologique, qui trouve ses origines dans les enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique, et qui influence le comportement des épargnants vers des produits responsables et dits « verts ». Ces transitions viennent s'ajouter aux enjeux d'inclusion financière qui suppose l'accès à tous aux produits d'épargne peu importe son genre, sa classe sociale, sa localisation ou encore son âge ; ainsi qu'aux enjeux de finance inclusive qui suppose le développement et l'utilisation d'outils algorithmiques (IA) dits « inclusifs », sous-entendu non discriminants, appliqués à l'épargne.

Dans ce présent rapport, La France Mutualiste souhaite capturer les mécanismes du comportement de ses propres épargnants au regard de ces deux transitions, en analysant les données collectées (et anonymisées) sur ses adhérents, entre les années 2016 et 2023.

01 / UNE TRANSITION MULTIDIMENSIONNELLE À ANTICIPER

Une transition démographique en cours

Au XXI^e siècle, la France, comme de nombreux pays d'Europe, vit une **transition démographique** unique dans son histoire. Une transition qui influence(ra) certainement l'activité économique du pays ou encore le fonctionnement de son système social, incluant les budgets étatiques alloués dans des secteurs clés tels que l'éducation ou l'assurance maladie. Avec le vieillissement de la population, des transferts importants de patrimoine auront lieu entre générations, ce qui peut influencer les inégalités économiques. De plus, le soutien intergénérationnel, comme les grands-parents s'occupant des petits-enfants ou les enfants adultes prenant soin de leurs parents âgés, devient de plus en plus crucial. Les familles peuvent être confrontées à des défis pour s'occuper de leurs membres âgés, voire à des sacrifices financiers ou de carrière.

Une espérance de vie en augmentation

En France, entre 1950 et 2018¹, **l'espérance de vie augmente** de 16 ans. En 2023, elle est précisément de 80,0 ans pour les hommes et de 85,7 ans pour les femmes. Cette augmentation peut s'expliquer par une action combinée des améliorations dans la médecine, dans le style de vie ainsi que de l'absence de guerres et de conflits armés sur le territoire.

Les **baby-boomers**, ainsi qu'on nomme communément les individus nés après la Seconde Guerre mondiale durant le pic de natalité de la seconde moitié du XX^e siècle entre 1943 et 1960, ont déjà atteint ou vont atteindre très prochainement l'âge de la retraite. Une étude projective de l'Insee² conclut que d'ici 2050, un tiers des Français auront plus de 60 ans. L'augmentation de l'espérance de vie et l'arrivée à la retraite des individus de la génération des baby-boomers, sont à l'origine de l'augmentation de la population dite «inactive» qui contribue à la transition démographique en cours.

Une natalité en baisse

En France, **la natalité française diminue** pour atteindre un taux historique en 2023 de **9,9 naissances pour 1 000 habitants** (soit une chute de 6,6 % par rapport à 2022), équivalent au taux observé durant la Seconde Guerre mondiale. Cette tendance à la baisse s'observe dans quasiment tous les pays du monde, avec, selon une étude de 2024 publiée dans *The Lancet*³, **les trois quarts des pays du monde qui d'ici 2100 seront en dessous du niveau de remplacement de la population.**

Pour accompagner cette tendance démographique, le nombre de Français en âge de procréer n'ayant pas d'enfants ou n'en désirant pas ne cesse d'augmenter. En 2022, **30 % des femmes françaises ne souhaitent pas d'enfant**⁴, alors qu'elles étaient 4,4 %, et 6,8 % chez leurs homologues masculins, huit ans auparavant seulement⁵. Plusieurs raisons sont avancées par les enquêtes et les études, comme la peur du lendemain, **l'impact environnemental**, ou encore **le désir d'une vie matérielle meilleure**. Un sondage de 2022⁶ sur les motivations des Français à ne pas avoir d'enfants, met en avant les deux raisons principales que sont la **perte de liberté et l'incompatibilité avec notre modèle sociétal actuel, mais aussi les difficultés pour concilier vie professionnelle et vie privée.**

Une conjoncture économique particulière

Des crises sociales, économiques, financières, (géo)politiques et sanitaires

Les nombreuses **crises socio-économiques** et leurs conséquences sur l'économie du pays, vécues ces deux dernières décennies, ont fortement orienté **l'opinion et le comportement des Français vis-à-vis de l'argent, et de l'épargne en particulier**. On peut citer la crise financière de 2008-2009, la crise des Gilets Jaunes, les multiples réformes de l'État incluant la récente réforme de la retraite, la pandémie de Covid, la guerre en Ukraine ou encore les conflits internationaux actuels.

¹Insee, *Tableaux de l'économie française 2019*.

²Chantal Brutel, *La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable*, Insee, 2023.

³« La baisse spectaculaire des taux de fécondité mondiaux en voie de transformer les tendances démographiques dans le monde d'ici 2100 », *The Lancet*, 2024

⁴Sondage Ifop pour *Elle*, 2022

⁵Charlotte Debost et Magali Mazuy, « Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant », *Population & Sociétés*, n° 508, p. 1-4, 2014.

⁶« IVI présente la première étude sur la fertilité et maternité en France », publiée par Clinique IVI et GFK [en ligne], 27sept. 2022.

Des conséquences sur les Français et leurs comportements financiers

Ces événements mènent à des conjonctures particulières, comme de l'inflation, des incertitudes grandissantes, avec 58 % des Français qui estiment que la situation de l'économie va se dégrader dans l'année qui vient⁷, ou encore du chômage en augmentation, auxquelles les Français répondent par une croissance de l'épargne⁸ avec un surcroît de 157 milliards d'euros en 2021⁹ pendant la crise du Covid, ou l'incapacité d'orienter librement leurs choix financiers en raison d'une stagnation¹⁰ ou d'une perte du pouvoir d'achat. Chez les retraités, la perte de pouvoir d'achat se traduit par une chute du ratio de pension moyenne sur le salaire moyen, de 66 % en 2000 à 53 % dès 2015¹¹. Dans le monde, en janvier 2024 et pendant 22 mois consécutifs¹², l'inflation est la préoccupation première des individus. Une augmentation significative du coût d'un bien immobilier ces dernières décennies, avec, selon l'Insee, une hausse de 30 % entre 2013 et 2023 de l'indice des prix des logements, s'ajoute à une conjoncture économique particulièrement défavorable aux plus jeunes générations et aux personnes désireuses d'acheter un premier bien.

Une transition écologique en développement

La perception des jeunes et des seniors sur les enjeux environnementaux

En 2024, en France¹³, les jeunes âgés entre 18 et 24 ans accordent davantage d'importance à la problématique du réchauffement climatique que les jeunes de leur âge dans les années 1950.

Néanmoins, les seniors d'aujourd'hui (qui étaient jeunes dans les années 1950) se sentent **tout aussi concernés que les jeunes âgés entre 18 et 24 ans en 2024**.

En pratique, 74 % des Français âgés de moins de 35 ans, et 74 % des Français âgés de plus de 65 ans se disent inquiets¹⁴ des conséquences du dérèglement climatique pour la France, mais aussi pour eux et leur famille. Cela étant dit, 32 % des Français âgés entre 18 et 24 ans placent le changement climatique comme une **préoccupation majeure**¹⁵, contre 45 % chez les Français – seniors – âgés de plus de 65 ans. **Les femmes se sentent plus concernées que les hommes** par les enjeux environnementaux : 80 % des femmes s'inquiètent, contre 67 % chez les hommes¹⁶.

Évolution de la perception des Français sur les enjeux environnementaux

Depuis 2014¹⁷, les questions qui portent sur le réchauffement climatique arrivent au premier rang des problèmes environnementaux. Au cours des dix dernières années¹⁸, les Français sont devenus plus pessimistes concernant la possibilité de limiter le changement climatique à des niveaux raisonnables, passant de 60 à 67 % de 2014 à 2022. Toutefois, on observe une légère baisse en 2023 (64 %) qui peut aussi s'expliquer par les préoccupations économiques prioritaires, et en particulier du pouvoir d'achat, chez les Français.

⁷ Sondage Institut Montaigne & *Les Échos*, 2024.

⁸ Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, « Qui sont-ils, les Français qui épargnent pour leur retraite ? », enquête Cercle de l'Épargne, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 102, octobre 2022.

⁹ Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, « Épargne et Retraite, des passions bien françaises », enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 96, avril 2022.

¹⁰ Ombeline Jullien de Pommerol, Pierre Madec, Mathieu Plane, Raul Sampognaro, « De la crise Covid au choc inflationniste. Une analyse macro/micro du pouvoir d'achat en France », étude OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) & Sciences Po, *Policy brief*, n° 124, février 2024.

¹¹ Insee, José Bardaji, Béatrice Sédillot et Emmanuelle Walraet, « Évaluation de trois réformes du Régime général d'assurance vieillesse à l'aide du modèle de microsimulation Destinie », document de travail de la Direction des études et synthèses économiques de l'Insee, juin 2002. (bibliographie)

¹² Ipsos, « *What worries the world?* », enquête mensuelle, 2024.

¹³ « Et si les vieux aussi sauvaient la planète ? », interview exclusive de Serge Guérin par Philippe Tarot, senioractu.com [en ligne], janvier 2024.

¹⁴ Jean-François Doridot, Alice Tétaz, Laurène Boisson, Alexandre Leray, Enquête « *État de la France* », première édition, étude du CESE (Conseil économique, social et environnemental) & Ipsos, septembre 2023.

¹⁵ Jean-Daniel Lévy, Julien Potéreau, Hadrien Gouttefangeas, *Les Français et l'adaptation au changement climatique*, étude Harris Interactiv & Toluna pour le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, janvier 2024.

¹⁶ Enquête « *État de la France* », première édition, *op. cit.*, 2023.

¹⁷ Anais Rocci, Patrick Jolivet, Bruno Jeanbart, Théo Ponchel, Eleonore Quarré, *Les représentations sociales du changement climatique des Français*, sondage baromètre ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) & OpinionWay, rapport grand public, octobre 2023.

¹⁸ *Les représentations sociales du changement climatique des Français*, *ibid.* Rapport grand public 2023.

Conséquences sur la vision des Français sur l'épargne respectueuse de l'environnement

Selon une étude menée en 2021 en France¹⁹ sur les agissements et l'opinion des Français concernant le placement financier responsable, seuls 52 % des sondés sont en mesure de dire si leur placement est responsable ou durable. Parmi eux, 58 % ont des difficultés à définir les avantages de tels placements, et 62 % à en définir les inconvénients. En général, dans cette même étude il est souligné que les notions de « *finance durable* », d'« *épargne verte* » ou de « *placement responsable* » restent floues pour une grande partie des épargnants.

Conséquences sur le niveau d'anxiété des Français

En 2023²⁰, 32 % des jeunes Français âgés entre 18 et 25 ans, considèrent le changement climatique comme le troisième frein au sentiment de bien-être et une source d'anxiété²¹, contre 28 % chez les moins de 35 ans, 30 % chez les Français âgés entre 35 et 59, et 37 % chez les Français âgés de plus de 60 ans. Ces chiffres chez les jeunes et les seniors sont plus proches de ce que l'inconscient collectif suggère concernant une soi-disant non-préoccupation des seniors sur les sujets environnementaux, et qui abîme le lien intergénérationnel. De même, **24 % des Français²² choisissent leur épargne, ce qui inclut l'institution financière (comme une banque) ou le type de placements financiers, selon les actions mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.** 41 % des Français l'envisageraient dans le futur.

Un manque d'éducation financière individuelle et collective

Définition et rôle d'une éducation financière

En 2005, le Conseil de l'OCDE²³ définit l'éducation financière comme la capacité des individus à mieux **comprendre** et **connaître** les concepts financiers, les produits, et les risques qui leur sont associés.

En cela, **l'enseignement à l'école, le conseil financier à tout âge et un accès facilité à une information générale de qualité** permettraient à chaque individu d'épargner profitablement, de préparer un budget équilibré, ou encore de s'endetter raisonnablement et efficacement.

Une éducation financière absente en France

En France, il n'existe – quasiment – pas d'éducation financière dans les institutions scolaires. Selon une enquête de 2006²⁴, 81 % des jeunes Français entre 15 et 20 ans prennent conseil auprès de leurs parents, 51 % auprès de leur banque, et 41 % par une recherche Internet. L'éducation financière serait alors principalement un capital culturel transmis par sa famille, de génération en génération. Toujours selon la même enquête, 75 % des Français entre 15 et 20 ans veulent s'éduquer davantage à la finance, dont 73 % trouvent intéressante l'idée de sessions d'informations à l'école. Ce manque d'éducation financière rend les plus jeunes plus frileux²⁵ vis-à-vis de la finance qu'ils ne connaissent pas ou pas assez. À cela s'ajoute un monde financier plus complexe à déchiffrer avec une diversification des produits classiques, des crises financières moins intelligibles, une augmentation des titres en Bourse, ou encore des nouveaux produits financiers, comme les cryptomonnaies et la NFT.

Bénéfices d'une éducation financière généralisée

La mobilité sociale soutenue et valorisée dans un pays comme la France, doit s'accompagner **d'une éducation financière dans toutes les classes sociales et dans toutes les générations.** La génération des baby-boomers, qui s'est enrichie peut-être plus facilement au regard de la dynamique économique de leur époque, va transmettre un patrimoine à des générations qui vont devoir augmenter leur conscience financière pour maintenir ce capital en le replaçant et en le consommant intelligemment. On parle ici de « **transformation financière éclairée du patrimoine** ».

¹⁹ Sondage OpinionWay, pour l'Autorité des marchés financiers, 2021.

²⁰ *Les représentations sociales du changement climatique des Français*, op. cit., graphiques 2023.

²¹ *Enquête « État de la France », première édition, op. cit., 2023*

²² *Les représentations sociales du changement climatique des Français*, op. cit., graphiques 2023.

²³ Organisation de coopération et de développement économiques.

²⁴ La Finance pour tous, « Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans », enquête réalisée par l'institut CSA pour l'Institut pour l'Éducation financière du public (IEFP), avec le soutien du Groupe Caisses d'Épargne et de la Caisse des Dépôts, 2006.

²⁵ Toujours selon la même enquête de 2006.

Des défis de finance inclusive plus importants à l'ère de l'intelligence artificielle

Des outils d'IA de plus en plus avancés dans la banque de détail

Depuis deux décennies, les outils d'intelligence artificielle se multiplient et s'améliorent⁽²⁶⁾ de manière significative à mesure que les capacités de calcul et les solveurs progressent vers toujours plus de performance et d'efficacité. Dans la finance, incluant la banque de détail, des technologies d'IA sont conçues pour aider les acteurs financiers, comme des agents, dans leurs prises de décision sur des offres personnalisées de produits financiers, l'optimisation de portefeuille d'épargne, ou encore sur des offres de crédits auprès de leurs clients.

Ces technologies possèdent des **risques intrinsèques à la science algorithmique** comme le risque de discrimination technologique^{(27), (28)} par un traitement différent et injuste des clients sur la base de leur genre, de leur âge, de leur couleur de peau ou encore de leur classe socioprofessionnelle. Ce risque de discrimination technologique peut provenir d'un biais algorithmique introduit par les concepteurs dans le choix des jeux de données utilisées pour concevoir l'algorithme ou encore dans les hypothèses établies. Dans le cas de la banque de détail, les discriminations existantes au sein même de la société sur les comportements biaisés entre Français selon leur âge ou leur genre influencent inévitablement les données collectées sur le terrain permettant de construire les modèles algorithmiques. Par l'IA on tend à reproduire, voire à amplifier, les biais déjà présents dans la société, l'empêchant alors d'évoluer vers plus d'inclusion.

²⁶ Quand la machine apprend : La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond par Yann Le Cun, publié chez les éditions Odile Jacob en 2019

²⁷ Contre-atlas de l'intelligence artificielle : Une cartographie politique, sociale et environnementale de l'IA, Kate Crawford, ZULMA, 2022 (publié en anglais en 2021).

²⁸ Algorithmes : la bombe à retardement par Cathy O'Neil, publié chez Les Arènes, 2018 (initialement publié en anglais en 2016).

²⁹ Aurélie Jean, Guillaume Sibout, Mark Esposito et Terence Tse, « Les entreprises doivent construire une gouvernance algorithmique devant la loi », *Harvard Business Review France* [en ligne], 2023.

Des enjeux d'inclusion algorithmique pour garantir une finance inclusive

La **finance inclusive** traduit le fait de construire et d'utiliser des outils technologiques non discriminants. Pour ce faire, il est nécessaire de concevoir et d'utiliser des bonnes pratiques de conception, de test, de validation, de déploiement et d'usage de ces technologies. Cela concerne toutes les parties prenantes: des propriétaires de la technologie à ceux qui conçoivent et ceux qui utilisent. Cela suppose également le suivi de principes éthiques et la formation de toutes les parties prenantes à la science algorithmique et à la science de la data. On parle aussi de «gouvernance algorithmique»²⁹. Les acteurs de la finance, incluant ceux de l'épargne, doivent prendre en compte ce défi qui se présente à eux au regard des outils utilisés au sein de chacune de leur profession.

Dans cet effort, il faut s'attacher à **constamment analyser les comportements financiers de la population française et d'une population d'adhérents** (ou de clients) en particulier pour comprendre les tendances statistiques et ainsi concevoir des algorithmes dits «inclusifs», sans présence de biais.



02 / ANALYSE EXISTANTE DU COMPORTEMENT DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L'ÉPARGNE

Méthodologie de la recherche bibliographique

Plusieurs thèmes ont été ici recherchés et étudiés, dont le comportement des Français vis-à-vis de l'épargne, incluant la retraite et l'assurance vie, et **selon les trois cycles de vie de Modigliani**³⁰ incarnés par les **jeunes** endettés et en capital négatif, les **actifs** en recouvrement de dette et création de capital (positif), et les **retraités et seniors** en consommation de capital. Le thème de la **conscience environnementale** et du comportement des Français vis-à-vis de l'environnement en général est également recherché. La bibliographie se limite ici aux comportements des Français.

Des études fortement orientées

Une invisibilisation des seniors et des retraités

On observe une certaine orientation – *a fortiori biaisée* – de la bibliographie collectée sur le comportement des Français retraités ou seniors vis-à-vis de l'épargne et du patrimoine en général. En particulier, il est difficile d'obtenir des études chiffrées sur les comportements des Français après 65 ou 70 ans, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- l'application de la **théorie empirique des trois cycles de vie de Modigliani** qui suppose une unique consommation du capital chez le retraité et le senior, sans la présence d'autres comportements, mais qui s'avère différente aujourd'hui;
- un **biais historique** de collecte des comportements jusqu'à 65 ou 70 ans, qui a résisté aux décennies malgré l'augmentation de l'espérance de vie des Français;
- un **biais culturel** d'invisibilité des seniors sur les sujets économiques alors même que la **silver économie**, dont le concept est né au début des années 2000, prend une place de plus en plus importante.

On remarquera que cette invisibilisation des seniors peut également s'observer dans le domaine de la santé dans les statistiques de certaines maladies, et dans les statistiques de mariages et de divorces dans la population française.

Une stigmatisation des seniors et des retraités, qui abîme le lien intergénérationnel

On remarque également que les réflexions sur les retraités ou les seniors tendent à porter sur des thèmes somme toute stigmatisants comme la **réforme de l'impôt sur la transmission** (héritage et donation), ou encore les **inégalités d'accès à la propriété et de constitution de patrimoine** chez les plus jeunes face à une génération de baby-boomers chanceux d'une époque qui leur a été plus favorable économiquement.

Les liens intergénérationnels tendent à s'effriter alors même qu'ils constituent les bases du système social français. En pratique, ces liens intergénérationnels sont renforcés quand les générations **sont confortables et sans inquiétude pour leur avenir**. C'est ainsi que l'arrivée des retraites complémentaires³¹ après la Seconde Guerre mondiale a renforcé le lien des seniors – plus en paix économiquement –, avec les jeunes générations, jusqu'à être – plus – généreux avec eux par une augmentation des donations. *A contrario*, aujourd'hui tout laisse à penser que le sentiment d'injustice des plus jeunes vis-à-vis de la création de capital, et sa répartition jugée inégale entre eux et les seniors, abîme ce lien.

Des tendances communes à toutes les études

Comportement des seniors vis-à-vis du capital

Dans la théorie de Modigliani et d'Ando de 1963, la courbe des trois cycles de vie d'un individu a montré **l'unique consommation du capital** chez les individus une fois la retraite atteinte, en période d'inactivité. Or, aujourd'hui plusieurs études s'accordent³² à affirmer qu'en moyenne les retraités continuent à épargner tout en consommant une partie de leur capital.

³⁰ Albert Ando et Franco Modigliani, « The "Life Cycle" Hypothesis of Saving: Aggregate Implications and Tests », *The American Economic Review*, vol. 53, n° 1, part. 1, p. 55-84, mars 1963.

³¹ Claudine Attias-Donfut, « Les liens intergénérationnels », *Vie Sociale*, n° 15, p. 45-60, 2016.

³² Alain Tourdjman et Yann Benoist-Lucy, « Les comportements financiers des seniors. Choix patrimoniaux et représentations sociales », *Gérontologie et Société*, n° 117, p. 89-106, juin 2006.

Cela peut s'expliquer par :

- une augmentation de l'espérance de vie³³;
- une diminution du pouvoir d'achat des retraités³⁴;
- une peur dans l'avenir, des incertitudes financières¹⁷;
- une peur de perte d'autonomie, avec plus de 50 % des séniors¹⁷ qui affirment craindre de se retrouver à la charge de leurs enfants ou de leurs proches.

De même, **les transmissions de capital par héritage sont plus tardives** par la longévité croissante des générations. En trente ans, l'âge des héritiers se déplace de 40 à 60 ans¹⁷, avec le passage d'un héritage familial en période de recouvrement de dette et de création personnelle de capital à un héritage familial en période proche de la retraite.

Enfin, les séniors épargnent selon des **motivations différentes** de leurs comportements passés¹⁷, en privilégiant la qualité de vie et leur bien-être, la gestion des incertitudes et, seulement après, la transmission aux prochaines générations.

Plusieurs études et enquêtes s'accordent sur **l'inquiétude croissante et généralisée des Français, incluant les séniors, sur leur capital – consommable –** à l'âge de leur retraite. Selon un sondage de 2021³⁵, 81 % des actifs ont **peur de manquer** d'argent à leur retraite ; et selon une autre enquête³⁶, 75 % des sondés se disent **inquiets des sommes perçues** à leur retraite. En 2022²⁹, 41 % des Français estiment qu'ils n'auront pas assez pour vivre de manière satisfaisante à la retraite, ce nombre étant **plus important chez les femmes**. En 2024³⁷, 66 % des Français se disent inquiets de l'avenir du système des retraites, et 50 % sont inquiets à propos de **leur propre retraite**.

Statistiques sur le patrimoine des Français

En France¹⁷, 73 % des personnes âgées de plus de 50 ans sont **propriétaires** de leur logement mais ce nombre **diminue après 70 ans en raison d'un changement de situation familiale** comme un divorce ou un veuvage, ou d'un **besoin d'argent** pour rehausser une pension de retraite jugée trop basse ou financer la prise en charge de services ou de soins pour conserver son autonomie.

Près de 63 % des ménages³⁸ sont **bénéficiaires de transmissions**, sous forme de donations et/ou d'héritages à différents moments de leur vie. La France est le pays d'Europe où l'on compte **le plus d'individus percevant un héritage** familial mais la valeur de celui-ci est moins importante que dans les autres pays de l'Union²⁰.

Comme précisé dans la section précédente, **la transmission intergénérationnelle par héritage est plus tardive**, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, passant de 40 à 60 ans¹⁷ en seulement trente ans, ce qui retarde la création de patrimoine par un **recouvrement plus tardif de dettes**, ou par un endettement plus faible en comparaison avec la génération précédente au même âge. La part du patrimoine transmis par héritage a significativement augmenté ces dernières décennies, passant de 45 % du patrimoine total des Français en 1970 à 75 % en 2021³⁹. À la suite de la crise du Covid, le patrimoine financier brut des Français⁴⁰ est supérieur de 1,5 % à celui qui avait été prévu, ce qui représente une augmentation de 50 milliards d'euros. En 2021⁴¹, 17 % des jeunes âgés entre 18 et 24 ans sont déjà propriétaires, contre 57,5 % des Français tous âges confondus. En 2023⁴², les revenus du patrimoine constituent 13 à 16 % des revenus des retraités français.

³³ Insee, *Tableaux de l'économie française 2019*.

³⁴ Insee, « Évaluation de trois réformes du Régime général d'assurance vieillesse... », *op. cit.*

³⁵ « Les Français, l'épargne et la retraite », enquête Ipsos pour Le Cercle des Épargnants, 2021.

³⁶ *Deloitte Baromètre Retraite*, 2012.

³⁷ « Les Français, l'épargne et la retraite », enquête Ipsos pour Le Cercle des Épargnants, 2024.

³⁸ Jérôme Coffinet et Michel Mouliom, « Des transmissions de patrimoine plus fréquentes mais de montants plus faibles en France que dans les autres grands pays de la zone euro. Une comparaison fondée sur les données de l'enquête européenne HFCS », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee Références, 2018.

³⁹ Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, éditions du Seuil, 2013.

⁴⁰ Charlotte Combier, « 10 points sur l'héritage », *Le Grand Continent* [en ligne], juin 2021.

⁴¹ Source : Insee, 2021.

⁴² Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, « Niveau de vie des retraités : de la froideur des chiffres au ressenti », enquête Cercle de l'Épargne, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 105, janvier 2023.

Statistiques sur les produits financiers des Français

Plusieurs études s'accordent sur la répartition en proportion des Français possédant au moins une assurance vie et/ou un produit de retraite complémentaire, selon les trois tranches d'âges propres aux trois **cycles de vie de Modigliani**.

Selon une étude Statista de 2021⁴³ :

- les Français **entre 40 et 49 ans : 46,8 %**
- les Français de **moins de 30 ans : 24,4 %**
- les Français de **plus de 50 ans : 53 %**

Selon une étude du Cercle de l'Épargne de 2022⁴⁴ :

- les Français de **moins de 30 ans : 22,1 %**
- les Français, **tous âges confondus : 50,1 %**

En 2021, environ **89 % des ménages français⁴⁵ possédaient au moins un produit financier**, comme un livret d'épargne, un produit d'épargne logement (PEL ou CEL), des valeurs mobilières et un produit d'épargne retraite ou d'assurance vie.

En 2022⁴⁶, **l'immobilier et l'assurance vie restent les produits d'épargne préférés** des Français. Selon la même source :

- les femmes épargnent plus que les hommes en proportion de leurs revenus (même si elles sont moins nombreuses en proportion et qu'elles épargnent des sommes moins importantes dans l'absolu en comparaison avec les hommes) mais sur des produits moins risqués ;
- 30 % des Français n'épargnent pas du tout ;
- les Français épargnent en moyenne en priorité pour l'avenir et les coups durs, puis le bien-être, la retraite, et l'achat d'un bien immobilier; la transmission (héritage ou donation) arrive à la fin.

Selon une autre étude⁴⁷, en 2022, **l'assurance vie demeure le premier placement des ménages en termes de sommes investies** avec un encours de 1 842 milliards d'euros en fin d'année.

Le patrimoine augmente plus vite que les revenus⁴⁸, avec en 2015 un patrimoine net des ménages Français et des entreprises individuelles qui représente 8,3 années de revenu disponible net, contre 4,9 années en 1980.

Comportement des jeunes vis-à-vis de l'épargne

Selon l'étude de 2022²¹, les jeunes âgés entre 18 et 24 ans ont le comportement financier suivant :

- 21 % épargnent en priorité pour l'acquisition future d'un **bien immobilier** ;
- **43 % souhaitent devenir propriétaires** dans le futur ;
- 10 % épargnent pour la retraite, ce nombre augmente chez les 25-34 ans (22 %) ;
- **49 % épargnent pour l'avenir** (sans penser strictement à la retraite) ;
- **29 % épargnent régulièrement** peu importe la motivation ;
- 53 % possèdent un **livret défiscalisé** comme le livret A, qui reste le **produit favori** des jeunes.

Chez les jeunes âgés entre 20 à 54 ans, les **transmissions par donation couvrent 50 % de leur endettement immobilier¹⁷**.

⁴³ Maxime Gautier, « Taux de détention d'assurance-vie des ménages selon l'âge en France 2021 », Statista [en ligne], 2021.

⁴⁴ Sarah Le Gouez, « Les jeunes, l'épargne et la retraite, des relations complexes », enquête Cercle de l'Épargne, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 98, juin 2022.

⁴⁵ Insee, « La composition du patrimoine des ménages évolue peu à la suite de la crise sanitaire », *Insee Première*, n° 1899, mai 2022.

⁴⁶ Frédéric Dabi et Jean-Philippe Dubrulle, « Les Français, l'épargne et la retraite », enquête Ifop & Cecop, 2022.

⁴⁷ Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, « Retour sur une année d'épargne », enquête Cercle de l'Épargne, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 107, mars 2023.

⁴⁸ Léonie Brugère, Prosper Enfantin, Guillaume Hannezo et Thierry Pech, « Réformer l'impôt sur les successions », étude Terra Nova, janvier 2019.

03 / ANALYSE DU COMPORTEMENT DES ADHÉRENTS DE LA FRANCE MUTUALISTE VIS-À-VIS DE L'ÉPARGNE

Méthodologie

La base de données de La France Mutualiste

La France Mutualiste possède une base de données contenant **26 tables relationnelles**, avec comme premier point de relation l'adhérent. En janvier 2024, la base de données recense **220 708 adhérents** exactement. Les champs (metadata) contenus dans chaque table de la base de données ne sont pas tous remplis entièrement. Certains champs sont optionnels et peuvent avoir **un taux de remplissage en dessous de 50 %**.

Métriques d'intérêt

Les métriques d'intérêt, pour l'étude ici conduite et présentée, sont choisies et organisées selon quatre classes :

- acquisition d'une assurance vie,
- acquisition d'une épargne retraite,
- encaissement d'une assurance vie,
- préférences sur les produits d'épargne.

Ces métriques dépendent également de plusieurs variables que sont :

- la tranche d'âge,
- le genre,
- la localisation (villes, territoires, régions, etc.),
- le statut marital (célibataire, en couple, veuf, divorcé, etc.),
- le statut familial (avec enfants, sans enfants, petits-enfants, etc.),
- le statut d'activité (en activité, retraité, étudiant, etc.),
- la classe socioprofessionnelle et le métier.

On distingue les métriques comparables aux données de la littérature de celles nouvelles qui sont donc incomparables strictement aux données de la littérature.



Résultats

Comparaisons avec les tendances de la littérature

Produits épargne retraite

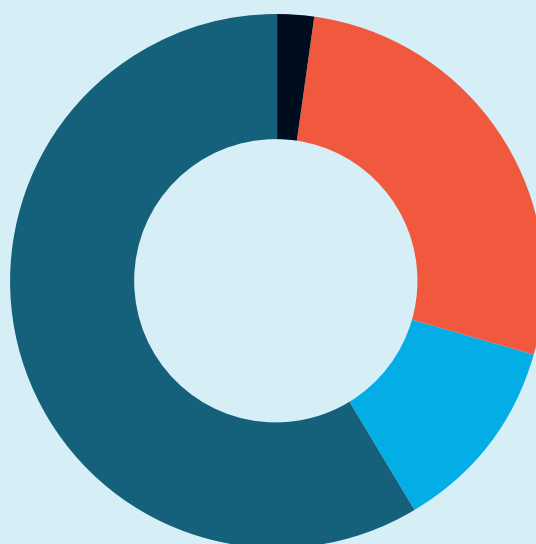
La France Mutualiste n'a ouvert ses produits épargne retraite au grand public que depuis 2021 à travers l'offre LFM PER'FORM, jusque-là réservés aux anciens combattants à travers un produit dédié. Il est alors difficile de comparer les tendances observées à La France Mutualiste aux tendances de la littérature. En revanche, une analyse portant sur la population d'adhérents de La France Mutualiste uniquement (et donc sans chercher une quelconque comparaison stricte avec la littérature), ainsi que les évolutions – même légères – sur les années situées entre 2021 et 2023, peut être réalisée.

1. Influence de l'âge des adhérents

Selon l'étude de Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne⁴⁹, l'épargne pour la retraite est la dernière préoccupation des 18-24 ans : seulement 10 % épargnent pour la retraite. Ils sont 22 % à épargner pour leur retraite chez les 25-34 ans. Même s'il est impossible de faire une stricte comparaison avec les données de La France Mutualiste on peut tout de même en observer les tendances au sein de l'ensemble des adhérents possédant au moins un produit LFM PER'FORM (voir *Figure 1*) : **ceux âgés entre 18 et 34 ans ne représentent que 2,3 % de l'ensemble des adhérents de La France Mutualiste possédant au moins un produit LFM PER'FORM.**

Selon l'étude de Philippe Crevel et Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne⁵⁰, ce sont les 50-64 ans qui sont les plus nombreux (58 %) à épargner en vue de la retraite. En revanche, à La France Mutualiste, les plus de 80 ans dominent largement la population. Ce qui se reflète dans l'âge moyen d'obtention d'un premier LFM PER'FORM à La France Mutualiste : 56,5 ans chez les femmes et 53,2 ans chez les hommes.

Adhérents (hommes et femmes) LFM PER'FORM à La France Mutualiste



- 18-34 ans : **2,3 %**
- 35-59 ans : **27,4 %**
- 60-79 ans : **11,9 %**
- 80 ans et + : **58,4 %**

Figure 1 : Pourcentage d'adhérents ayant au moins un produit retraite (LFM PER'FORM) en fonction de la tranche d'âge (les moins de 18 ans représentent 0,1 % des adhérents).

⁴⁹ « Les jeunes, l'épargne et la retraite, des relations complexes », *op. cit.*

⁵⁰ Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, « L'épargne et la retraite à l'heure de l'inflation », enquête Cercle de l'Épargne, AG2R La Mondiale et Amphitéa, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 109, mai 2023.

2. Influence du genre des adhérents

Selon l'étude de Philippe Crevel et Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne⁵¹, 61 % des femmes qui épargnent ne le font pas en vue de la retraite, contre 51 % des hommes épargnants.

Cette différence basée sur le genre s'observe chez les adhérents de La France Mutualiste (voir [Figure 2](#)) qui possèdent un produit retraite LFM PER'FORM, chez les mineurs et chez ceux âgés de plus de 80 ans : 38 % de femmes versus 62 % d'hommes pour ces deux tranches d'âges.

Cette différence entre hommes et femmes s'atténue de manière significative chez les adhérents de La France Mutualiste au sein des autres tranches d'âge, voire s'inverse pour certaines tranches d'âges : chez les adhérents âgés entre 35 et 80 ans, les femmes représentent 54 % de la population et les hommes 46 %. Les séniors épargnent aussi pour des raisons de défiscalisation. Le changement de tendance entre hommes et femmes à partir de 80 ans peut s'expliquer par le veuvage qui oriente l'épargne de la veuve vers le type de produit hérité de son mari.

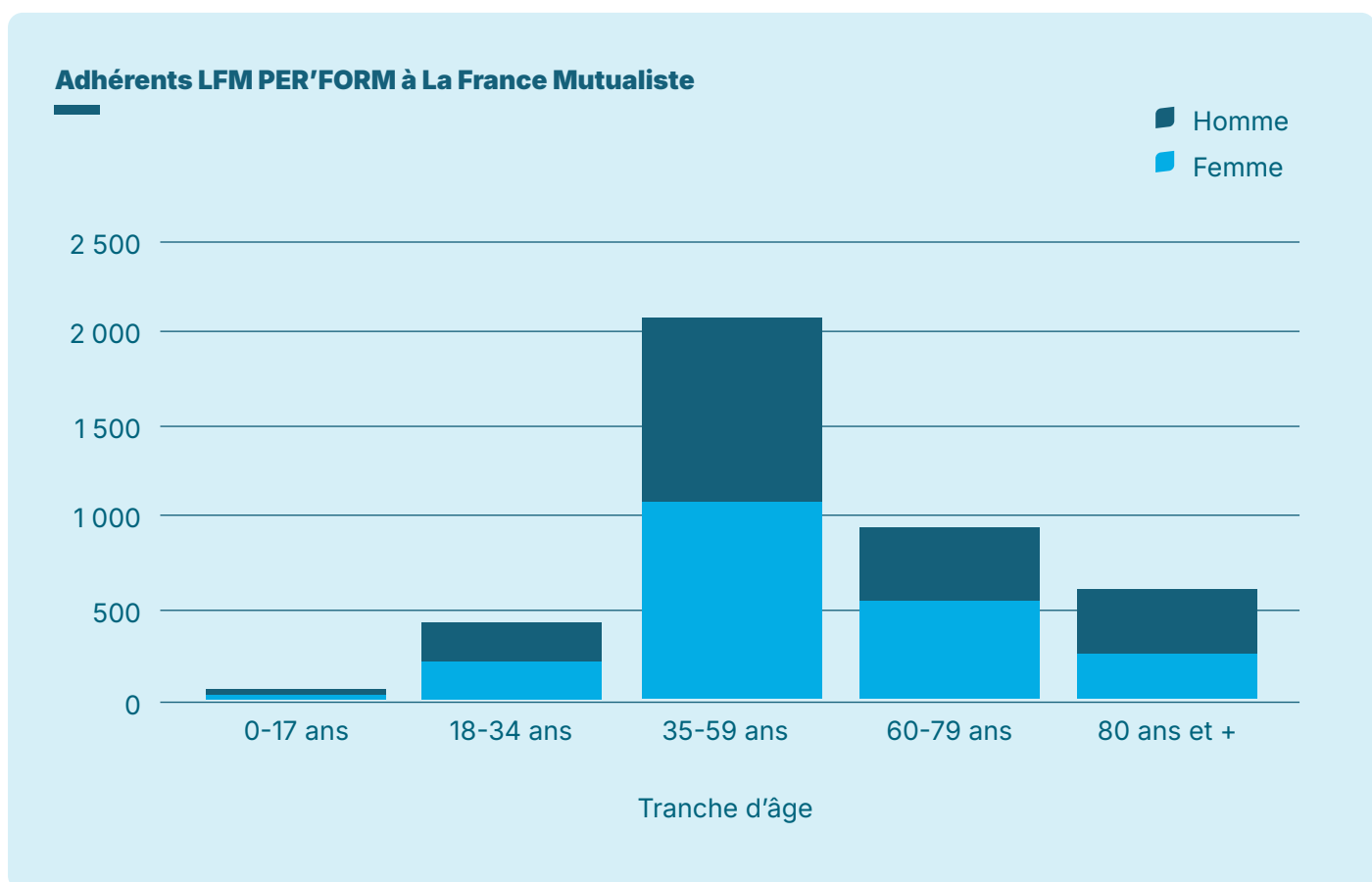


Figure 2 : Nombre d'adhérents hommes et femmes ayant au moins un produit retraite (LFM PER'FORM) en fonction de la tranche d'âge.

⁵¹ Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, « Égalité homme/femme : en matière de retraite, le compte n'y est toujours pas ! », enquête Cercle de l'Épargne, *Les Dossiers du Cercle de l'Épargne*, n° 95, mars 2022.

3. Influence de la classe socioprofessionnelle des adhérents

Selon l'étude de Philippe Crevel et Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne⁵², la proportion d'épargnants en vue de la retraite est distribuée selon les classes socioprofessionnelles qui suivent, avec, pour chaque classe, le pourcentage de cette population épargnant pour sa retraite :

- cadres et professions intellectuelles supérieures : 74 %,
- professions intermédiaires : 60 %,
- ouvriers : 53 %,
- employés : 50 %,
- retraités : 49 %,
- artisans ou commerçants : 47 %,
- autres inactifs : 39 %.

Même si on ne peut pas comparer ces valeurs avec celles de La France Mutualiste (car on ne mesure pas la même variable strictement), on peut en dégager des tendances comparatives. À La France Mutualiste (voir *Figure 3*), les populations les plus représentées, peu importe l'âge en moyenne, sont celles des **classes socioprofessionnelles** des Cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires et Employés. Les ouvriers et les agriculteurs sont bien moins nombreux quelle que soit la **tranche d'âge**, en comparaison avec le nombre de 53 % des ouvriers qui épargnent pour leur retraite selon la même étude. **Il est possible que La France Mutualiste ait une sous-représentation des populations ouvrières au sein de ses adhérents.**

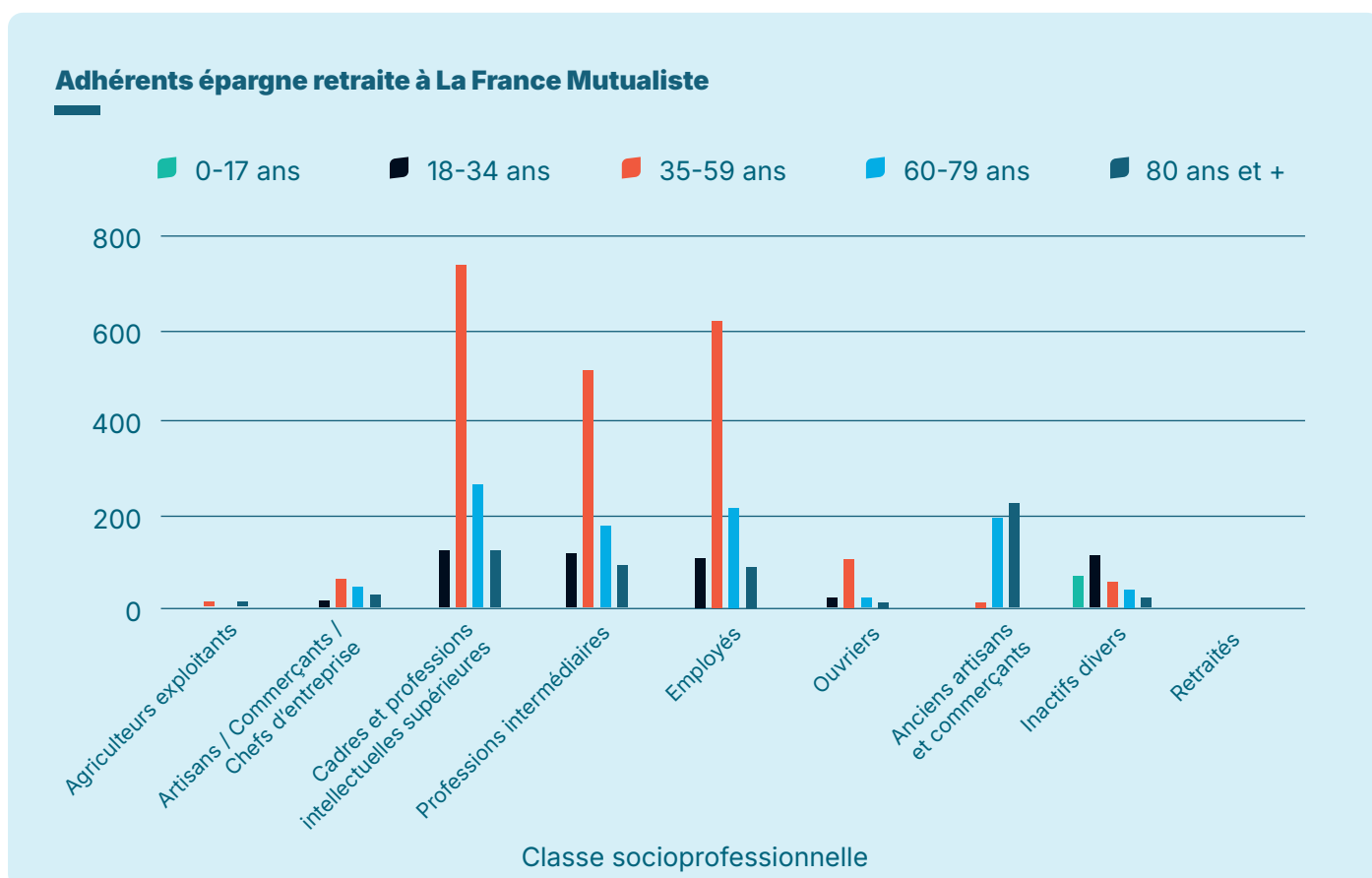


Figure 3 : Nombre d'adhérents hommes et femmes ayant au moins un produit retraite (LFM PER'FORM ou Retraite Mutualiste du Combattant) en fonction de la tranche d'âge et de la classe socioprofessionnelle.

⁵² « Qui sont-ils, les Français qui épargnent pour leur retraite ? », par Philippe Crevel, Sarah Le Gouez pour Le Cercle de L'Épargne, 2022.

Produits assurance vie

1. Influence de l'âge des adhérents

Parmi les 220 708 adhérents de La France Mutualiste, 53,52 % possèdent au moins une assurance vie, ce qui est similaire aux 50,1 % souvent mentionnés dans la littérature, tous âges confondus. Dans la littérature, il n'y a pas d'âge moyen d'obtention d'une assurance vie. Dans l'étude de Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne⁵³, il est indiqué que les 18-24 ans sont 24,4 % à avoir au moins une assurance vie et que les 50-59 ans sont 53 % à en avoir au moins une également.

Nous ne pouvons pas strictement comparer ces nombres de la population entière avec ceux de La France Mutualiste sur la population d'adhérents.

En revanche, si des distributions plus détaillées étaient fournies dans la littérature, nous aurions pu en comparer des tendances relatives.

À La France Mutualiste, les adhérents de moins de 25 ans voire mineurs sont souvent des individus pour lesquels leurs ascendants (parents ou grands-parents) ont souscrit une assurance vie à leur nom.

2. Influence du genre des adhérents

Les femmes adhèrent plus tardivement que les hommes à une assurance vie (voir Figure 4). En 2023, à La France Mutualiste, les femmes adhèrent en moyenne à 49,80 ans, soit 10 ans de plus que les hommes qui adhèrent en moyenne à 37,80 ans cette même année.

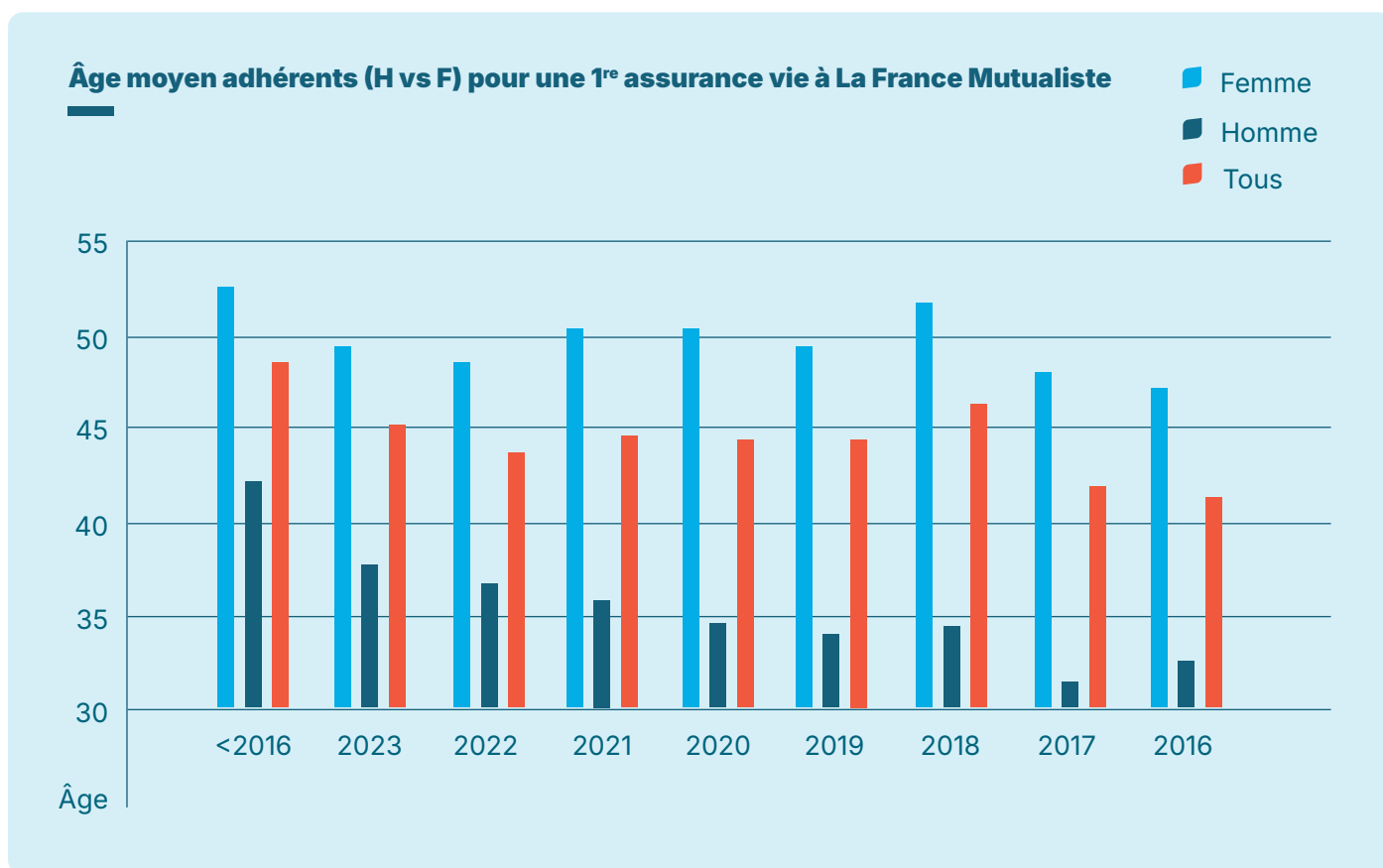


Figure 4 : Âge moyen des adhérents (distinction hommes H / femmes F et tous genres confondus) ayant au moins une assurance vie en fonction de l'année (incluant avant la création de la base telle qu'elle est aujourd'hui, en 2016).

⁵³ Taux de détention d'assurance-vie des ménages selon l'âge en France 2021 par Sarah Le Gouez pour Le Cercle de l'Épargne, 2021.

3. Influence de la classe socioprofessionnelle des adhérents

À l'instar des produits d'épargne retraite, les classes socioprofessionnelles Agriculteurs, Artisans et commerçants et Ouvriers sont sous-représentées

parmi les adhérents ayant au moins une assurance vie à La France Mutualiste. (voir [Figure 5](#)). De même, les adhérents âgés entre 35 et 59 ans sont les plus représentés dans quasiment toutes les classes socioprofessionnelles.

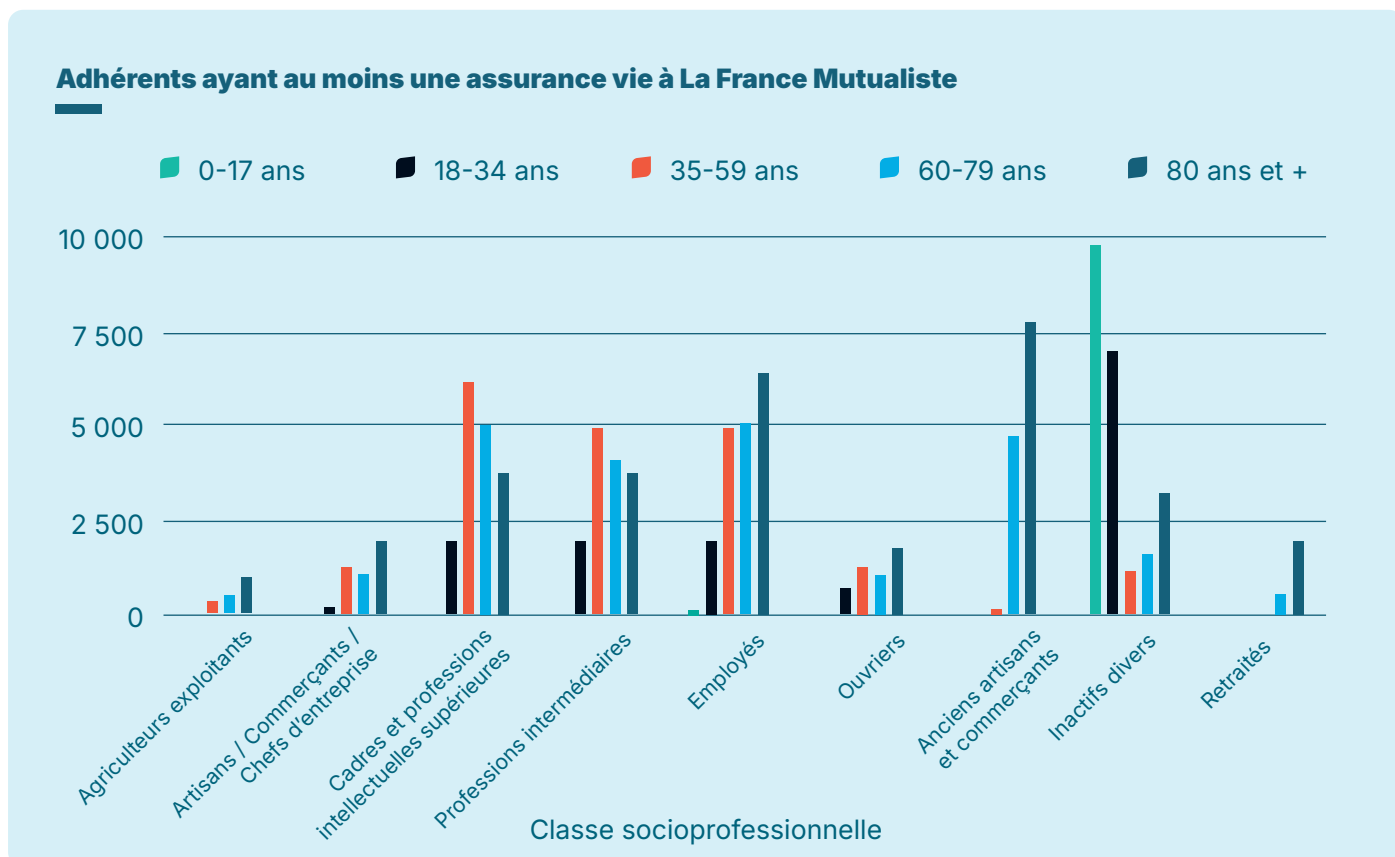


Figure 5 : Adhérents d'au moins une assurance vie à La France Mutualiste selon la classe socioprofessionnelle et la tranche d'âge.

Résultats sur les nouvelles métriques

Produits épargne retraite

1. Influence de l'âge des adhérents

Les adhérents de La France Mutualiste âgés entre 35 et 59 ans sont les plus représentés parmi ceux qui possèdent au moins un produit d'épargne retraite, sauf chez les anciens artisans ou commerçants (voir [Figure 3](#)).

2. Influence du statut patrimonial des adhérents

À La France Mutualiste, sans surprise, les adhérents d'au moins un produit d'épargne retraite (LFM PER'FORM ou Retraite Mutualiste du Combattant) qui possèdent un bien immobilier sont davantage représentés dans les tranches d'âge au-delà de 35 ans (voir [Figure 6](#)).

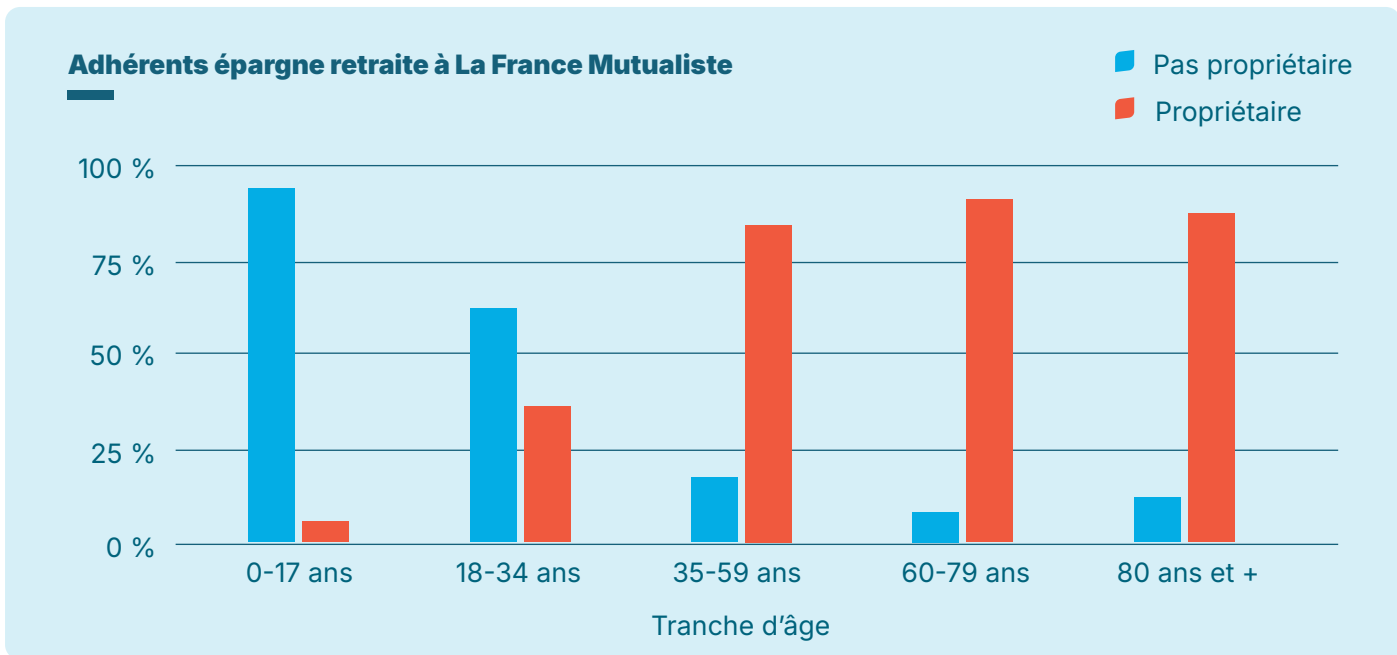


Figure 6 : Pourcentage d'adhérents ayant au moins un produit retraite (LFM PER'FORM ou Retraite Mutualiste du Combattant) en fonction de la tranche d'âge et du patrimoine immobilier (propriétaire ou pas).

À La France Mutualiste, les femmes adhérentes possédant au moins un produit d'épargne retraite sont plus nombreuses que les hommes en proportion, par rapport aux autres femmes adhérentes,

à être propriétaires d'au moins un bien immobilier à partir de 35 ans. Les femmes propriétaires chez les adhérents mineurs ne sont pas représentées contrairement aux hommes (voir Figure 7).

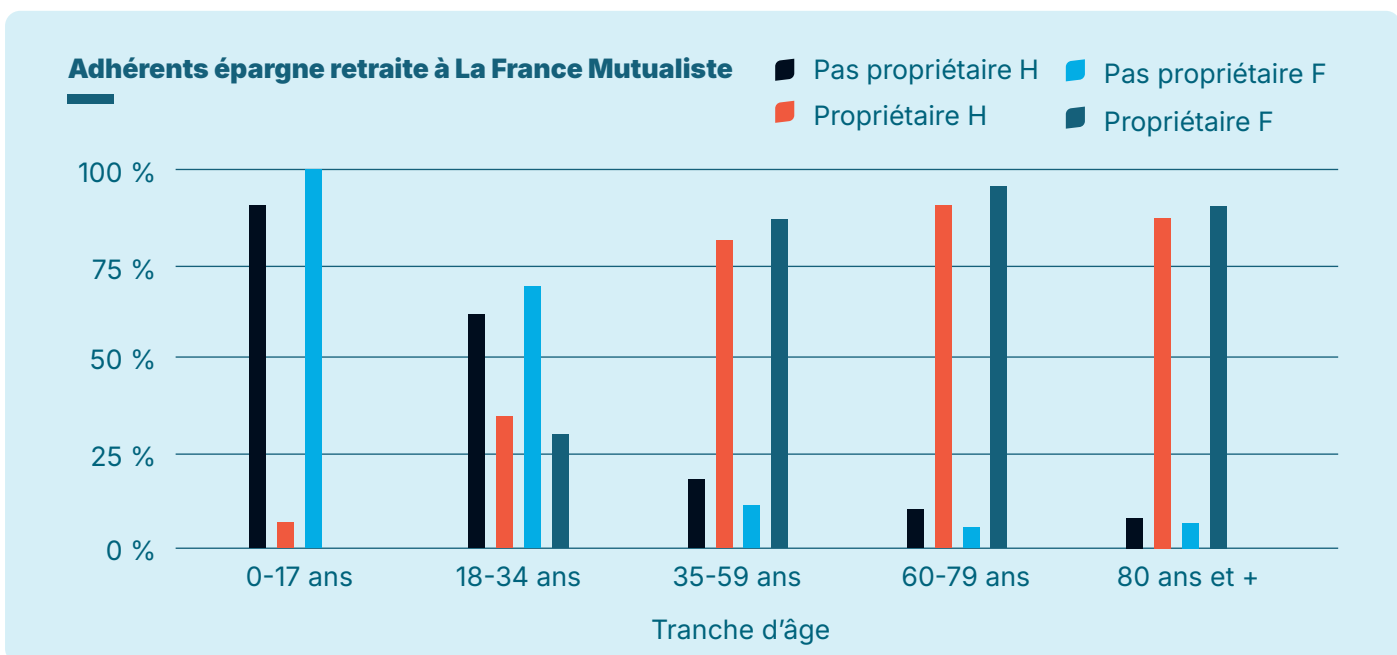


Figure 7 : Pourcentage d'adhérents (distinction hommes H / femmes F) ayant au moins un produit retraite (LFM PER'FORM ou Retraite Mutualiste du Combattant) en fonction de la tranche d'âge et du patrimoine immobilier (propriétaire ou pas).

3. Influence de la localisation des adhérents

À La France Mutualiste, peu importe la tranche d'âge (une légère différence pour les 35-59 ans), **les adhérents de la région Sud sont plus représentés** (voir *Figure 8*).

Les adhérents de la région Île-de-France sont sous-représentés au sein des adhérents de La France Mutualiste possédant au moins un produit LFM PER'FORM.

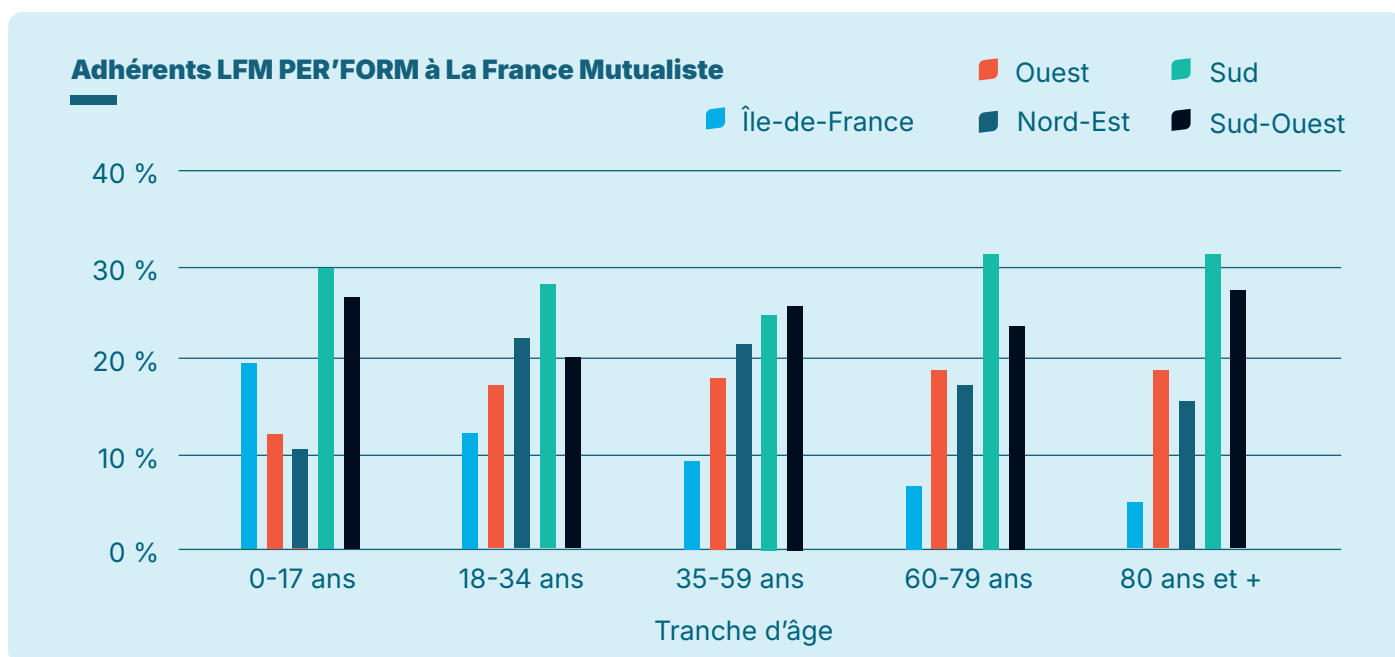


Figure 8 : Pourcentage d'adhérents ayant au moins un produit retraite LFM PER'FORM en fonction de la tranche d'âge et de la région de résidence.

Produits assurance vie

1. Influence de l'âge des adhérents

À La France Mutualiste, **l'âge moyen des adhérents à une première assurance vie est de 43 ans en 2023**. Ce nombre a diminué depuis l'âge moyen historique (supérieur à 48 ans) avec une augmentation tout de même remarquable en 2018 (voir *Figure 4*).

À La France Mutualiste, le pourcentage d'adhérents à une assurance vie augmente avec la tranche d'âge, avec **une population âgée de plus de 80 ans qui est la plus représentée** (voir *Figure 9*). Les adhérents mineurs sont certainement des adhérents pour lesquels leurs parents ou grands-parents ont souscrit à une assurance vie à leur nom.

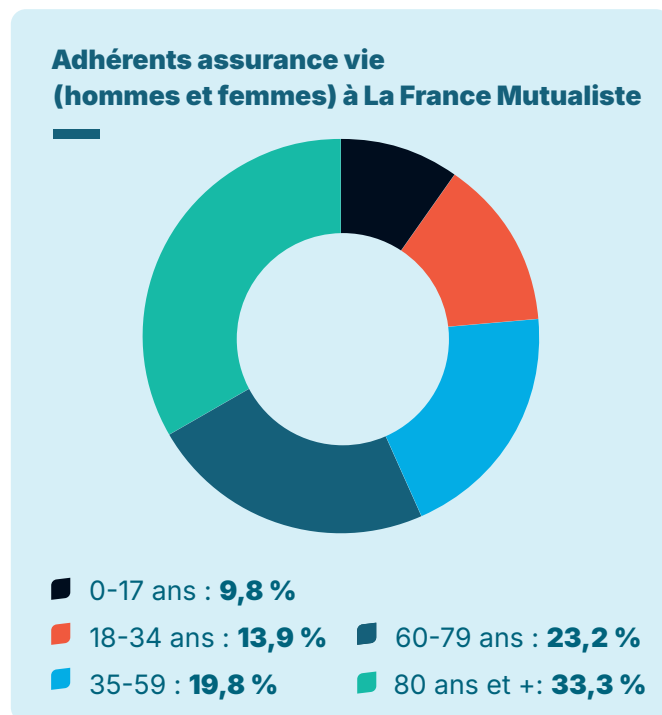


Figure 9: Pourcentage d'adhérents à au moins une assurance vie, selon la tranche d'âge.

2. Influence du genre des adhérents

À La France Mutualiste, le pourcentage d'adhérents possédant au moins une assurance vie selon la tranche d'âge et le genre est présenté dans la Figure 10.

Alors que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à acquérir une assurance vie avant l'âge de 60 ans, elles dépassent les hommes après cet âge. Cela peut s'expliquer par le fait que ces mêmes femmes deviennent détentrices d'une assurance vie dont elles ont hérité par leur époux.

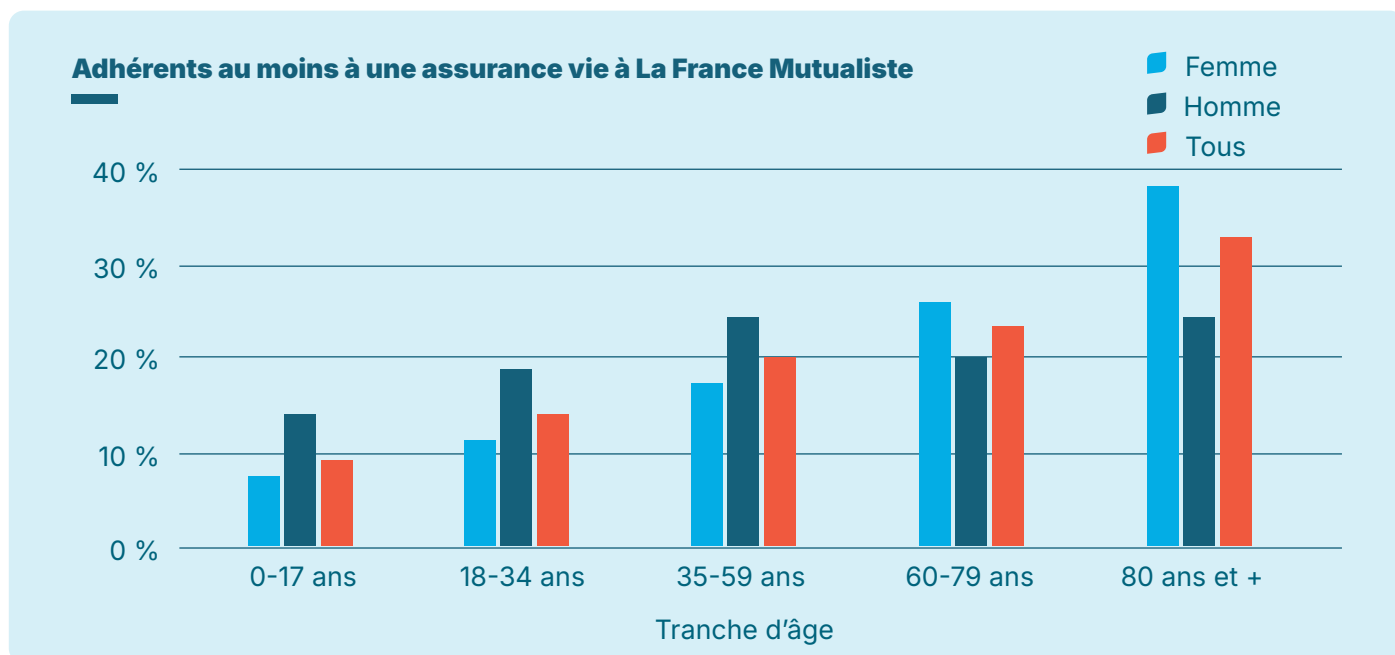


Figure 10 : Proportions des adhérents (distinction hommes H / femmes F et tous genres confondus) ayant au moins une assurance vie en fonction de l'âge (incluant les mineurs).

3. Influence de la localisation des adhérents

Contrairement à la distribution des adhérents possédant un produit d'épargne retraite en fonction de la **tranche d'âge** et de la **région de résidence**, celle

des adhérents possédant au moins une assurance vie ne présente que de légères variations par tranche d'âge entre régions. Comme indiqué précédemment, c'est la tranche d'âge qui n'est pas représentée de la même façon (voir Figure 11).

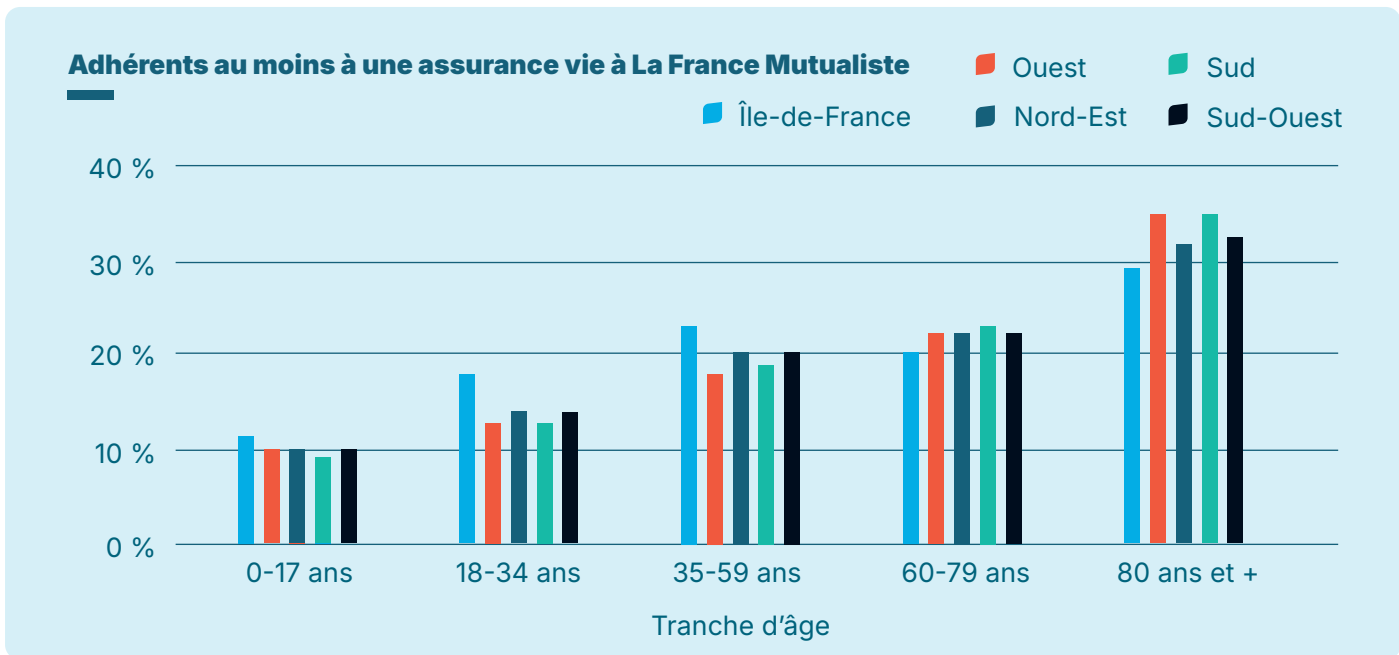


Figure 11 : Pourcentage d'adhérents ayant au moins une assurance vie en fonction de la tranche d'âge et de la région de résidence.

4. Influence du statut marital des adhérents

À La France Mutualiste, peu importe la tranche d'âge des adhérents à une première assurance vie, il n'y a pas de différence notable entre hommes et femmes selon le statut marital (voir Figure 12).

De même, les différences selon le statut, indépendamment du genre, sont certainement liées à l'âge. Les personnes divorcées ou veuves étant en moyenne plus âgées que les personnes célibataires ou pacsées par exemple.

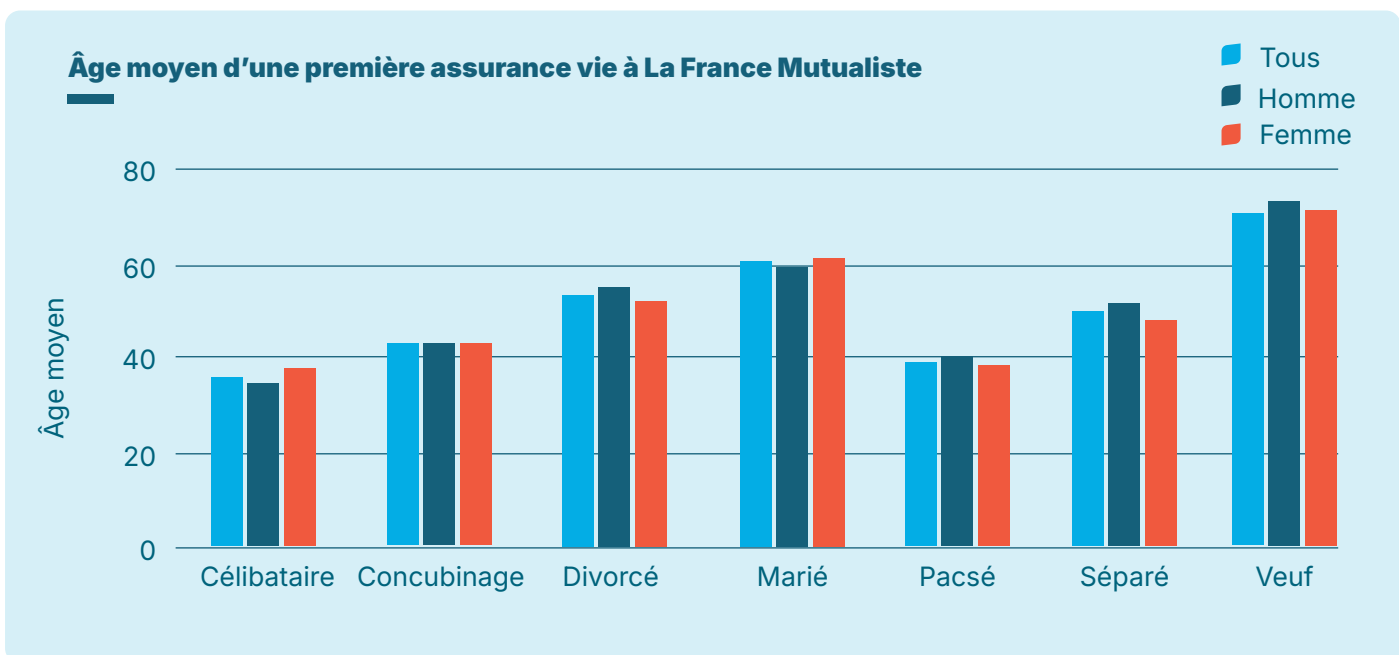


Figure 12 : Âge moyen d'obtention d'une première assurance vie à La France Mutualiste selon le statut marital (avec distinction hommes H / femmes F, et tous genres confondus).

Analyse

Des jeunes qui investissent plus dans leur retraite que dans l'assurance vie

En moyenne, il semble que les moins de 30 ans aient une connaissance somme toute limitée du produit d'épargne assurance vie alors même qu'il présente des avantages certains, comme la possibilité d'encaisser partiellement ou totalement ce placement à tout moment et son taux d'intérêt compétitif. Sachant que plus de 8 jeunes de moins de 20 ans sur 10⁵⁴ prennent conseil auprès de leurs parents pour leurs placements financiers, on comprend alors le caractère socialement induit lié en partie à l'éducation financière des parents dans la constitution d'un patrimoine. Ajouté au fait que l'assurance vie est un produit plus populaire chez les catégories socioprofessionnelles de type cadres ou équivalent, on comprend l'importance de l'éducation financière pour tous pour tendre vers plus d'**inclusion financière**. Les acteurs financiers ont aussi des efforts à réaliser autour d'une stratégie précise pour parler à ces jeunes de catégories professionnelles spécifiques.

Les femmes épargnent moins dans leur retraite que les hommes

En sommes absolues épargnées, les femmes investissent moins que les hommes dans leur retraite au regard, entre autres, de leur rémunération plus faible. Elles sont aussi moins nombreuses à épargner strictement pour leur retraite, comme l'indique la littérature⁵⁵ et comme La France Mutualiste le constate. Le capital retraite des femmes augmente de manière significative au décès de leur conjoint dont elles héritent le capital. L'inclusion financière passe par l'éducation, la mise à disposition de l'information et l'attraction de ces nouvelles épargnantes par les acteurs financiers.

Les femmes épargnent plus tard que les hommes dans une assurance vie

Même si aucune donnée de la littérature ne permet de confirmer la constatation faite à partir de l'analyse

des données de La France Mutualiste qui présente un écart moyen de 10 ans dans l'obtention d'une assurance vie entre les femmes et les hommes, qui adhèrent avant, il y a de fortes chances que cette tendance s'observe au sein de la population française. Les origines de cette observation sont sans aucun doute alignées avec celles précédemment décrites concernant l'épargne retraite moins importante chez les femmes et peuvent être adressées par une stratégie d'inclusion financière.

Les classes CSP+ sont plus nombreuses à épargner pour leur retraite et dans une assurance vie

La tendance observée dans la littérature se confirme dans l'analyse des données de La France Mutualiste. Cette représentation est plus forte à La France Mutualiste au regard de son histoire au sein de la typologie de ses adhérents. La plus faible proportion de personnes aux fonds moins importants ouvrant une assurance vie peut s'expliquer en partie par l'intérêt plus important porté par les agents financiers pour les individus aux fonds plus élevés, pour des raisons d'optimisation du retour sur investissement pour l'institution financière en question. Les nouveaux outils digitaux peuvent permettre de toucher un pan plus large et plus divers de la population indépendamment des fonds de ces personnes, sans ou avec l'implication minimale d'un agent en personne, et donc permettre de tendre vers plus d'inclusion financière.

Des différences de comportements entre régions de France

À La France Mutualiste, que ce soit pour l'épargne retraite ou pour l'assurance vie, des différences existent entre les régions, en particulier entre les régions du Sud, la plus représentée chez ses adhérents, et la région parisienne, la moins représentée, ce qui s'explique par son histoire. Même si aucune donnée sur les différences entre régions n'a été trouvée dans la littérature, il faut chercher à analyser davantage les comportements financiers par région pour en souligner de possibles disparités et donc des efforts à réaliser dans cette recherche d'inclusion financière.

⁵⁴ « Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans », *op. cit.*

⁵⁵ « Égalité homme/femme : en matière de retraite, le compte n'y est toujours pas ! », *op. cit.*

04 / RECOMMANDATIONS POUR UNE INCLUSION FINANCIÈRE ET UNE FINANCE INCLUSIVE

Recommandation 1

L'inclusion financière comme grande cause nationale

- La France doit placer l'inclusion financière comme grande cause nationale avec une vision à court, moyen et long terme de l'État français pour donner les mêmes chances de constitution d'un patrimoine chez tous les Français.
- En cela, chaque loi sur l'épargne, la constitution et la transmission de patrimoine (par donation ou héritage) doit être inscrite dans un contexte et un enjeu d'inclusion financière.
- Une politique publique pourrait être dessinée afin de mettre en place des incitations fiscales vis-à-vis des acteurs du marché, par exemple en offrant des avantages fiscaux, et des subventions, lorsque ces mêmes acteurs enclenchent des initiatives visant à améliorer l'éducation financière auprès de leurs adhérents.

Recommandation 2

L'éducation financière obligatoire tout au long de la scolarité

- Intégrer l'éducation financière dans les programmes scolaires en formant les enseignants et éducateurs : introduire des cours théoriques dès le primaire et les approfondir tout au long du secondaire.
- Mettre en pratique, en conditions réelles, des concepts appris par des expériences concrètes, comme la conception et la vente d'un produit ou d'un service chez les plus jeunes et les adolescents, à l'instar de ce qui se fait aux États-Unis où on initie les élèves aux notions de modèle de revenus, chiffre d'affaires *versus* bénéfices, projection financière, budget, etc.

Recommandation 3

Une transparence et un partage des écarts et disparités observées par les acteurs financiers

À l'instar de ce présent rapport, il faut entrer dans un paradigme de transparence et de partage dans lequel chaque acteur financier partagerait ses chiffres de morphologies d'adhérents et du type

de produits qu'il possède pour faire avancer le niveau de connaissance générale sur le sujet de l'inclusion financière. Ce que les entreprises réalisent déjà sur les sujets de diversité et d'inclusion, tant dans le recrutement que dans l'évolution de leurs collaborateurs, au sein de leur rapport financier trimestriel.

Recommandation 4

Des études organisées sur le comportement financier des Français

Il devient important et nécessaire de construire des enquêtes et collectes dites «organisées», c'est-à-dire structurées de manière homogène sur tout le pays par des acteurs financiers indépendants pour construire des études et des benchmarks. Ces analyses et ces résultats peuvent éclairer les acteurs financiers mais aussi l'État, les régions et les collectivités locales afin de construire des offres privilégiées ou encore des stratégies de communication et de campagnes, pour inclure chaque Français dans un comportement financier optimal, bien pensé, à son bénéfice.

Ces initiatives permettraient aussi d'éclairer l'État dans la conception de campagnes de sensibilisation nationales via les médias traditionnels, les réseaux sociaux et les événements publics pour informer sur l'importance de l'éducation financière (dans le cadre de la recommandation 1).

Recommandation 5

Des bases de données ouvertes nationales sur les choix d'épargne des Français

Des bases de données (bien évidemment anonymisées) ouvertes et donc accessibles à tous selon des règles strictes de partages, possiblement hébergées par l'État, devraient être envisagées pour l'analyse des comportements financiers des Français vis-à-vis de l'épargne, mais aussi dans la constitution d'échantillons destinés à la construction, la validation ou le test des modèles algorithmiques conçus dans le domaine financier – possiblement à l'instar de ce qui a été réalisé sur les données de santé avec le *Health Data Hub*. Ces bases pourraient également être étendues au territoire européen.



Ces bases permettraient d'encourager la collaboration avec les différentes institutions financières telles que les banques, les assurances, les mutuelles et autres institutions, dans l'objectif de développer des programmes éducatifs destinés au grand public.

Recommandation 6 **Des directives supplémentaires pour une finance inclusive**

L'«AI Act» européen mis en application au plus tôt en 2025 implique de tester les algorithmes dans un souci de traitement équitable des individus et donc sans risque de discrimination technologique. Des directives supplémentaires peuvent être envisagées à l'échelle de la France (pouvant éventuellement être portées ensuite au Parlement européen avant ou après expérimentation sur notre territoire) pour faire porter une attention particulière aux acteurs de la banque de détail sur la garantie de concevoir et/ou d'utiliser des outils algorithmiques qui traitent tous les individus de la même façon, justement, indépendamment de l'âge, du genre, de la classe socioprofessionnelle ou encore de la localisation géographique.

Recommandation 7 **Des offres financières orientées pour le respect de l'environnement et la construction du lien intergénérationnel**

Quand on discute de l'inclusion financière et de la finance inclusive, la protection de l'environnement devient un paramètre déterminant pour bon nombre de Français tant chez les jeunes que chez les seniors. Cela étant dit, intégrer des considérations environnementales dans les produits financiers proposés aux adhérents ou les types d'investissements qui viennent les faire fructifier, est un différentiel économique évident pour un acteur du marché. Ces types d'investissements permettent non seulement d'attirer plus de jeunes vers l'investissement, mais aussi de (re)créer du lien intergénérationnel entre cette génération et celle des seniors qui restent les plus stigmatisés quand il s'agit de souligner le rapport des Français à la protection de l'environnement.

CONCLUSION

L'inclusion financière est un enjeu de masse au regard des évolutions sociales et sociétales qui portent chaque citoyen de notre pays vers les **mêmes chances et opportunités d'émancipation économique**, également induites par les nombreuses lois sur l'égalité et la non-discrimination. Les acteurs financiers (des start-up aux grands groupes), l'État, les régions, les collectivités locales, ou encore les citoyens ont la possibilité d'accompagner, voire d'enclencher, des initiatives pour aller dans ce sens. Les efforts individuels et collectifs dans des **offres financières innovantes** faisant aussi appel à des **considérations environnementales**, des **modes de communication plus diversifiés** (utilisant entre autres le digital et certaines applications), des **politiques publiques responsables et visionnaires**, ou encore des **contenus éducatifs et des formations adaptées à notre époque**, permettront d'atteindre un tel objectif.

En parallèle, l'usage d'outils d'**intelligence artificielle** de plus en plus sophistiqués dans tous les domaines, dont le domaine financier (incluant la banque de détail et l'épargne en particulier), peut aider dans ce sens en **comprenant l'écosystème**, en capturant des signaux (faibles et forts) qui permettent de mieux **saisir et anticiper les comportements financiers des Français**, ou encore en **personnalisant les offres pour une meilleure prise en charge**. En cela, cet usage croissant d'outils de plus en plus avancés peut encourager l'**inclusion financière**. Néanmoins, l'emploi de plus en plus important de ces outils algorithmiques s'accompagne d'un risque grandissant de discrimination sociale et économique induite par des algorithmes mal conçus sur des jeux de données souvent biaisés, et qui peut mettre en danger les efforts pourtant entrepris pour plus d'inclusion financière. **C'est pourquoi, la mise en place d'une gouvernance algorithmique d'excellence – incluant également l'impact écologique de la construction et de l'exécution des modèles algorithmiques –**, la formation de tous à la science algorithmique, l'agrégation de **connaissances** à travers la mise en place de bases de données communes et/ou ouvertes, ou encore **l'organisation d'études** à grande échelle, permettront de se prémunir des risques induits par la technologie et profiter uniquement de ses bénéfices.

L'inclusion financière et la finance inclusive doivent être pensées et fonctionner ensemble.





Isabelle Le Bot

Directrice générale de La France Mutualiste depuis novembre 2022, Isabelle Le Bot est membre du comex de Malakoff Humanis en charge de déployer la stratégie Épargne du groupe depuis septembre 2024. Elle est diplômée de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité. Avocate, elle débute sa carrière chez Arthur Andersen International. Elle a travaillé pendant 18 ans à différents postes au sein du groupe AXA et notamment en tant que Directrice de la distribution et du pilotage économique des réseaux. En 2017, elle poursuit sa carrière à la Matmut en tant que Directrice générale adjointe chargée des relations sociétaires.



Aurélie Jean

Docteure en sciences, entrepreneure, et autrice, spécialisée en modélisation algorithmique, vit et travaille entre les Etats-Unis et la France. Elle a fondé deux entreprises : une agence de conseil et développement en data et en algorithmique, et une start-up de deeptech en algorithmique dans le domaine médical. Elle enseigne en formation continue, est investisseuse business angel et est chercheuse invitée à la Hult Business School ainsi que senior fellow pour The Digital Economist. Aurélie Jean est autrice de plusieurs essais et contribue à de nombreux médias grand public sur la science algorithmique

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le soutien des équipes de La France Mutualiste. Un remerciement particulier est adressé à Florian Boursier, directeur général adjoint en charge de la Stratégie et de la Transformation de La France Mutualiste, ainsi qu'à Pierre Denais, data scientist à La France Mutualiste, et Guillaume Sibout, consultant spécialisé en Humanités Numériques, pour leur disponibilité et leurs précieuses contributions. L'implication de tous a été déterminante dans la réussite de cette étude.



www.lafrancemutualiste.fr

La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132 Tour Pacific, 11-13 cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex.

Crédits photos : Istock by Getty Images. Photo Aurélie Jean : Géraldine Aresteanu. Photo Isabelle Le Bot : Olivier Ramonteu.